

## La circulation du virus de la dengue s'amplifie : l'ARS de Mayotte appelle à la mobilisation !

**Depuis près d'un mois, Mayotte connaît une recrudescence de cas de dengue.** Les cas enregistrés sont situés majoritairement dans la **commune de M'tsamboro**, mais des cas isolés sont recensés également dans d'autres communes.

Face à cette situation, l'ARS de Mayotte rappelle la nécessité d'une mobilisation collective coordonnée pour éviter une situation épidémique majeure dans les semaines à venir. La dengue est une maladie fortement invalidante dont l'évolution peut s'avérer très grave pour la santé des personnes atteintes. L'ARS précise qu'il est possible de réduire les risques de propagation du virus et **appelle donc à la mobilisation de tous** pour lutter efficacement contre la prolifération des moustiques, vecteurs du virus. Par ailleurs, **l'ARS fournit aujourd'hui au Rectorat de Mayotte un kit pédagogique** à destination de ses personnels, dans la perspective d'une grande opération de nettoyage et de prévention dans les établissements scolaires de l'île.

### // Situation épidémiologique au 15 janvier 2020

Evolution du nombre de cas de dengue signalés :

**Du 6 au 12 janvier : 96 cas**

**Du 30 décembre au 5 janvier : 44 cas**

**Du 23 au 29 décembre: 16 cas**

*Depuis juillet 2019, 352 cas ont été recensés au total à Mayotte.*

Communes concernées :

Actuellement, **les villages de la commune M'tsamboro (M'tsamboro Hamjago, Mtsahara)** sont toujours la plus affectée par la circulation du virus (**70% des cas confirmés**).

Cependant, des cas isolés ont également été déclarés dans d'autres communes de Grande Terre, notamment à :

- Mamoudzou (M'tsaperé et Cavani)
- Bandraboua (village de Dzoumogné)
- Koungou
- Bandrélé

### // Recommandations de l'ARS à la population

Actuellement, les conditions météorologiques (chaleur et fortes pluies) sont particulièrement propices au développement des moustiques, vecteurs de la dengue. Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS de Mayotte interviennent sur le terrain auprès de la population (prévention, destruction des gîtes larvaires, insecticide) mais la mobilisation de tous est absolument indispensable pour lutter efficacement contre les moustiques. L'ARS de Mayotte rappelle l'importance des gestes de prévention à appliquer par tous :

- **Se protéger et protéger son entourage des piqûres de moustiques** (moustiquaires, répulsifs).
- **Couvrir les réserves d'eau et vider tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante** (lieux où les moustiques se développent)
- **Consulter de suite un médecin en cas d'apparition de symptômes** (maux de tête, fièvre, courbatures, sensation de grande fatigue), afin de bénéficier d'un diagnostic rapide et d'une prise en charge médicale adaptée, et que l'ARS intervienne pour empêcher le risque de contamination dans le quartier concerné.